

2024

STATUT **MORATOIRE**
DERNIÈRE EXÉCUTION EN 1997MÉTHODES D'EXÉCUTION **PENDAISON**
FUSILLADE

LA PEINE DE MORT AU CAMEROUN

LUTTE CONTRE BOKO HARAM !

CRISE DU NOSO !

Yaoundé

80 DÉTENUS CONDAMNÉS À MORT

 DONT AU MOINS
1 FEMME

MANQUE DE TRANSPARENCE DES AUTORITÉS

aucune publication régulière de données officielles sur l'application de la peine de mort

EN 2019

PRÈS DE
1/3

DES CONDAMNÉS À MORT
POUR INFRACTIONS
LIÉES AU TERRORISME

Compétence exclusive des
tribunaux militaires en cas
d'infraction pour terrorisme,
y compris pour les accusés civils

30 DISPOSITIONS LÉGISLATIVES PRÉVOIENT LA PEINE DE MORT

INFRACTIONS « NON VIOLENTES » PASSIBLES
DE LA PEINE DE MORT

PILLAGE

SÉCESSION

FINANCEMENT DES ACTES
DE TERRORISME

VOL AGGRAVÉ

TRAHISON

SURPOPULATION CARCÉRALE

177%

TAUX D'OCCUPATION
pouvant aller jusqu'à 500%
dans certaines prisons

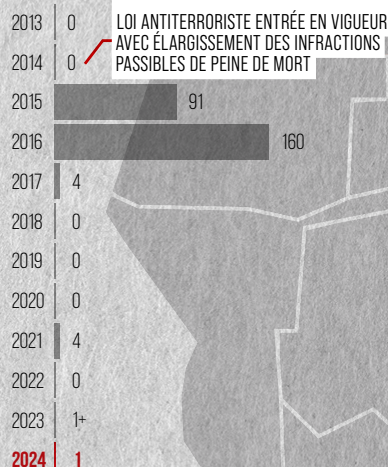


Malnutrition, manque d'accès
à l'eau potable, accès insuffisant
à l'hygiène et aux soins, violences
entre détenus

« Dans le contexte du Cameroun,
qui applique le moratoire de fait,
le maintien de la peine de mort
participe de la dissuasion. »

» Réponse de l'État du Cameroun lors de
son 4^e Examen Périodique universel (2023)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONDAMNATIONS À MORT



« CONDAMNÉS À L'OUBLI.
MISSION D'ENQUÊTE DANS LES
COULOIRS DE LA MORT » AVEC LE
RACPEM (2019)

5 PRISONS VISITÉES
EN 2018
à Yaoundé, Maroua, Douala,
Bafoussam et Bafang

37 PERSONNES
CONDAMNÉES À MORT
INTERROGÉES
dont 29 hommes et 8
femmes

78% D'ENTRE ELLES
ont indiqué avoir été
victimes de torture ou
menacées lors des enquêtes